

UNIVERSITÉ DE CAEN

Clinique Juridique, Automne 2014

Prof. Sandra Babcock

Première Séance

I. Introduction des professeurs et de la Clinique

Qu'est-ce que c'est qu'une clinique juridique ?

Les cliniques juridiques existent depuis longtemps aux Etats-Unis. Les premières cliniques sont nées au début du XXème siècle. Elles se sont développées très lentement au départ, mais elles se sont multipliées dans les années soixante-dix à une époque marquée par de nombreux changements sociaux et se sont développées d'une manière fulgurante depuis lors. Le mouvement pour l'éducation juridique clinique ne décolle pas avant les années soixante-dix. À la fin des années 1970, presque chaque Faculté de droit des Etats-Unis dispose d'une clinique juridique.

Les fondateurs des cliniques juridiques modernes étaient des avocats qui croyaient ardemment que les étudiants devaient apprendre à reconnaître l'inégalité et l'injustice dans la société, et les défauts du système de justice auquel ils participent. De plus, les fondateurs espéraient inculquer aux étudiants, en tant que membres du barreau, le sens des responsabilités et améliorer ainsi l'accès à la justice pour les communautés défavorisées.

Les étudiants ainsi que les professeurs dans les facultés de droit ont joué un rôle significatif dans le mouvement pour l'éducation clinique. Les étudiants ont revendiqué un programme d'éducation juridique qui leur permettrait de s'engager dans les questions de justice sociale. Ils croyaient que la méthodes d'enseignement dans les facultés de droit soutenait et perpétuait un *statu quo* injuste.

« La pédagogie clinique est conçue autour de quatre principes. Premièrement, elle enseigne aux élèves comment utiliser les connaissances juridiques et théoriques tout comme les compétences pratiques pour répondre aux besoins individuels et sociaux. Deuxièmement, elle expose les étudiants à la façon dont la loi (et les avocats) peuvent à la fois faire avancer et subvertir la réalisation de la justice sociale et le bien-être public. Troisièmement, elle instille chez les élèves de bonnes valeurs professionnelles. Quatrièmement, elle offre des possibilités pour les étudiants d'agir dans le rôle d'avocat (avec supervision) et d'apprendre à exercer leur jugement professionnel de manière compétente, éthique et socialement responsable ».

Wizner, "Is Social Justice Still Relevant?"

William Pincus, qui a eu un rôle central dans la décision de Ford de soutenir l'éducation clinique critiquait les écoles de droit en ce qu'elles travaillaient sur la base d'une prétention erronée selon laquelle toute personne ayant besoin de services juridiques y avait accès. Pincus estimait que :

«Nous devons inclure dans notre enseignement un programme social, politique et moral, un programme qui mette les étudiants en face de la distribution inégale de la richesse, du pouvoir et des droits et qui cherche à leur inculquer le sens de leur capacité et de leur responsabilité à utiliser la loi pour combattre l'injustice en assistant les pauvres et les vulnérables ». From Wizner: "The Law School Clinic: Legal Education in the Interests of Justice," 70 Fordham L. Rev. 1929 (2002).

II. Exercice de brise-glace

1 - Choisissez un partenaire, de préférence quelqu'un que vous ne connaissez pas très bien.

Vous allez vous interviewer mutuellement pendant 5 minutes. Vous ne pouvez pas prendre de notes.

Posez les questions suivantes, et essayez de vous rappeler les réponses:

- Comment vous appelez-vous?
- Pourquoi avez-vous décidé d'étudier le droit?
- Si vous n'aviez pas décidé d'étudier le droit, qu'est-ce que vous auriez fait? Autrement dit, n'avez-vous jamais pensé à une autre carrière, ou à faire d'autres études?
- Avez-vous un talent caché?
- Avez-vous une expérience dans le domaine des droits de l'homme (études, travail), et si oui, laquelle?
- Quelles langues parlez-vous?
-

2 - Après que chacun a terminé les interviews :

Présentez votre partenaire à la classe, mais en parlant à la première personne.

3 - Retour d'expérience :

- Comment vous sentez-vous d'entendre votre histoire racontée par une autre personne?
- Y avait-il de légères inexactitudes, ou des choses que vous auriez laissées de côté ou ajoutés?
- Auriez-vous mis en évidence d'autres éléments?

- Quand vous racontez l'histoire à la première personne, quelle différence cela fait-il dans votre façon de présenter les faits ?
- Qu'est-ce que cet exercice nous apprend sur la pratique du droit ?

4 - conclusions :

- Importance de l'écoute attentive pour arriver à comprendre l'histoire d'un autre.
- Lorsque nous écoutons, nous sommes à l'écoute des faits, des sentiments (niveau factuel et le niveau émotionnel) et du contexte de l'histoire. Nous devons être conscients de pourquoi et comment nous sommes à l'écoute.
- Soyez conscient de votre attention quand vous êtes à l'écoute. Ne vous laissez pas perturber par des idées parasites. "La conscience de soi vous empêche d'être dans le moment."
- En même temps, vous devez être conscient de la façon dont vos réponses et réactions affectent le narrateur.
- Importance de restituer l'histoire avec sensibilité.
- Comme avocats, nous avons une mission sacrée de raconter l'histoire d'un autre être humain.

III. Discussion du projet, programme de travail

IV. Objectifs

Avant notre première réunion, écrivez vos objectifs pour le semestre. Mettez-vous dans la peau de l'avocat(e) que vous voulez devenir, et décrivez-le. Par quels moyens imaginez-vous atteindre ce but ? Comment envisagez-vous de surmonter les obstacles ? Qu'attendez-vous de votre professeure ? Et de vos collègues (les autres étudiants) ? Nous allons discuter vos objectifs d'apprentissage pendant notre première séance, alors préparez-vous à les partager. Merci de me les transmettre par courriel avant notre première séance.